

2023

N° 52

SAULZE

Bulletin municipal



Festivités

Affluence record au feu d'artifice
L'école des femmes aux Diagots

CCAS

Un Repas aux couleurs
de la Polynésie

Associations

Perdrix Saulzetoise : Où sont les lièvres ?
Gym Forme et Plaisir : Pour tous les âges
Comité des Fêtes : 3 membres en renfort
Pétanque Saulzetoise : 2 Vice-champions d'Allier

Société

Recensement de la population
dès janvier 2024

Infos communales

Aide au permis de
conduire pour les jeunes Saulzetois

Passion

Le miel et les abeilles avec
Daniel TOUREAUX

SOMMAIRE

⇒ Le mot du Maire : Améliorer encore le lien social.....	Page 3
⇒ Compte administratif	Pages 4 et 5
⇒ Extrait des décisions du conseil municipal et vœux 2023	Page 6
⇒ Cérémonies du 8 mai et du 11 novembre	Page 7
⇒ Infos communales : Sondage énergies renouvelables, aide au permis de conduire	Page 8
Théâtre Atelier Bûle, pluviométrie	Page 9
⇒ Travaux réalisés par les employés communaux	Pages 10-11-12 et 13
⇒ Travaux réalisés par des entreprises	Pages 14 et 15
⇒ Feu d'artifice du 14 juillet : Toujours plus de monde	Page 16
⇒ CCAS : Aux couleurs de la Polynésie	Page 17
⇒ Les Associations :	
La Perdrix Saulzetoise	Page 18
La Pétanque Saulzetoise	Page 19
Le Comité des Fêtes	Pages 20 et 21
Gym Forme et Plaisir	Page 22
⇒ Ecole de Saulzet : En route vers les Jeux Olympiques	Page 23
⇒ Passion : Le Miel et les abeilles avec Daniel Toureaux	Pages 24 et 25
⇒ Jeunesse : Remise des dictionnaires et collégien en stage	Page 26
⇒ Noël des enfants	Page 27
⇒ Infos France Services	Page 28
⇒ Infos Sictom Sud-Allier	Page 29
⇒ Recensement de la population	Page 30
⇒ Etat civil : Naissances, mariages et décès	Page 31
⇒ Photos repas du CCAS	Page 32

*Monsieur le Maire ainsi que toute l'équipe municipale
vous présentent leurs meilleurs vœux
pour cette nouvelle année 2024*



Le mot du Maire

Saulzetoises, Saulzetois,

Les petites communes rurales sont confrontées au risque de devenir des communes dortoirs. Les moyens pour éviter ce phénomène sont très limités et passent par l'activité des associations qui créent du lien social et de la convivialité. Les élus les soutiennent et participent financièrement aux opérations ciblées comme le Noël des enfants ou les voyages que le comité des fêtes organise entre autres.

*La cérémonie des vœux, le feu d'artifice du 14 juillet contribuent également à l'amélioration de ce lien social et à cette convivialité tant recherchée par vos élus. C'est pour cette raison que nous faisons le maximum pour maintenir le casse-croûte gratuit pour les Saulzetois qui prennent **la peine de se déplacer**. Briser l'isolement, améliorer la convivialité, partager, rassembler, sont nos objectifs et j'encourage chacun de vous à œuvrer dans ce sens et surtout à **ne pas être à contre-courant**. Je crains que des personnes deviennent recluses et cela n'est pas souhaitable.*

Notre commune, depuis une quinzaine d'années, a pris un tournant dans la protection de notre environnement et l'amélioration de notre cadre de vie, surtout avec un Plan Local d'Urbanisme très respectueux de notre territoire rural. Les services de la préfecture ont demandé aux communes de définir des zones pour l'implantation des énergies renouvelables après une consultation des habitants. Vous trouverez, dans ce journal, le résultat de ce sondage ainsi que la réponse faite aux services de l'Etat par vos élus dans le respect de nos engagements.

En 2023 les travaux de voirie ont été ciblés pour améliorer la circulation douce dans le quartier de « La Sagne ». Le chemin des Vignes est désormais réservé aux piétons et la rue de La Sagne s'est élargie pour créer un cheminement piéton. C'est un investissement conséquent (80 000 €) qui englobe aussi une partie de la rue des Talles, le chemin des Ormes ainsi que la rue de l'Enclos.

La construction de « La voie verte » s'inscrit dans la continuité de nos objectifs. En ce qui concerne cette dernière, les travaux ont bien avancé et nous aurons une aire d'accueil en centre bourg qui valorisera notre commune. Il faut savoir que c'est un investissement communautaire important, le coût du WC public s'élève à lui seul à 42 000 € HT. La commune participe en mettant à disposition (par convention avec la com/com) son espace public. Nous contribuerons à son entretien comme auparavant.

D'autres conventions ont été effectuées cette année avec :

- Le département, pour deux panneaux d'information lumineux*
- La fédération de chasse, pour la plantation d'une haie*
- Le CEN (Conservatoire des Espaces Naturels), pour l'aménagement « du marais du Verne »*

*Le financement, par la commune, de la **destruction des nids de frelons** est concluant. En 2023, 10 nids ont été détruits. Pour information, un seul nid non détruit aujourd'hui c'est 5 à 6 nids l'année suivante.*

*Les élus ne croient pas à la fatalité, ils agissent et prennent des décisions pour le bien de tous, c'est pourquoi ils ont décidé **d'aider financièrement les jeunes** pour le permis de conduire.*

Les économies d'énergie restent d'actualité, par conséquent nous modifions notre réseau d'éclairage public et programmons le remplacement de 41 lanternes par des LED.

Les finances sont étudiées pour constituer chaque année un budget cohérent et vous trouverez dans ce journal les comptes administratifs de notre commune.

*Je terminerai ce mot en vous souhaitant **une très bonne année 2024**.*

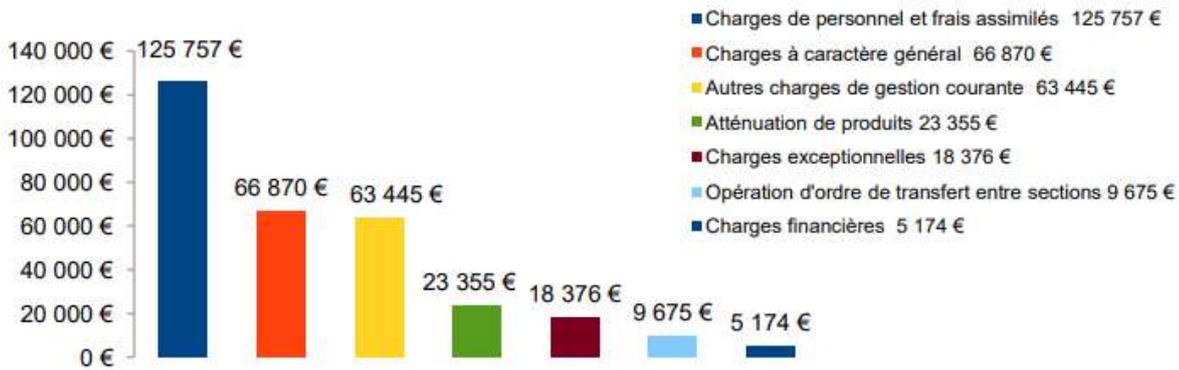
Bonne lecture.

Jean-François HUMBERT

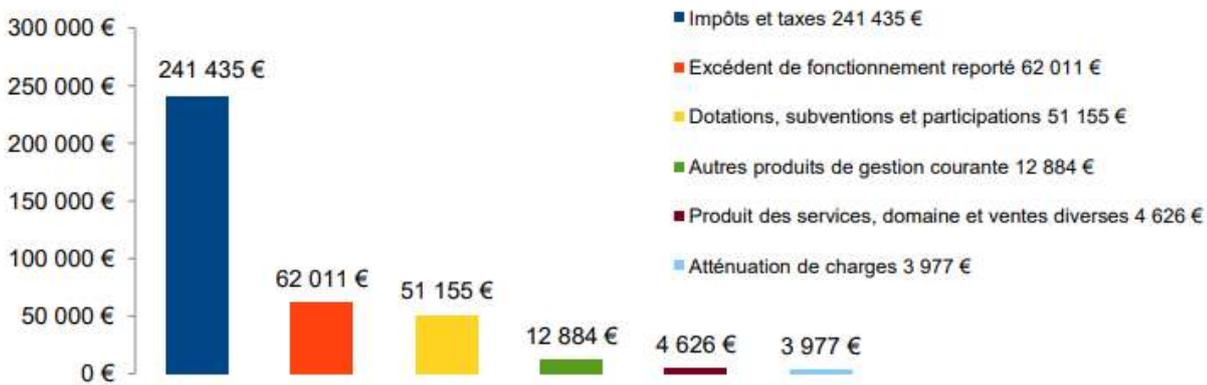


Compte administratif 2022

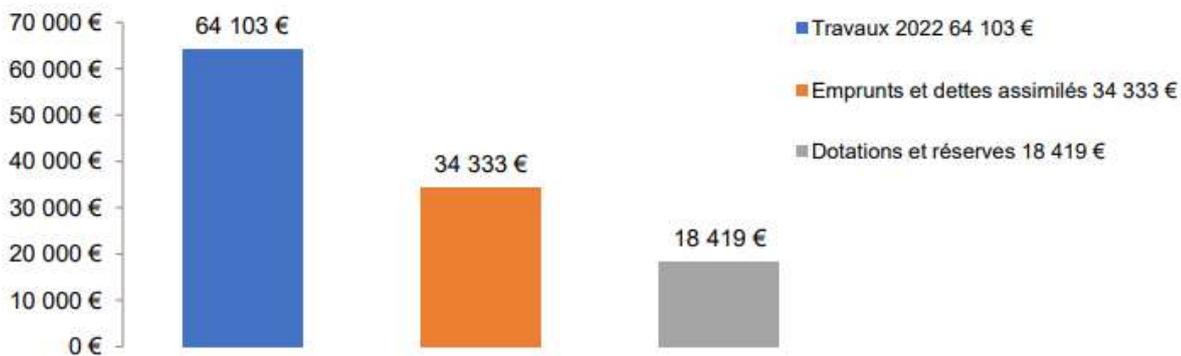
Section de fonctionnement - Total des dépenses : 312 652 €



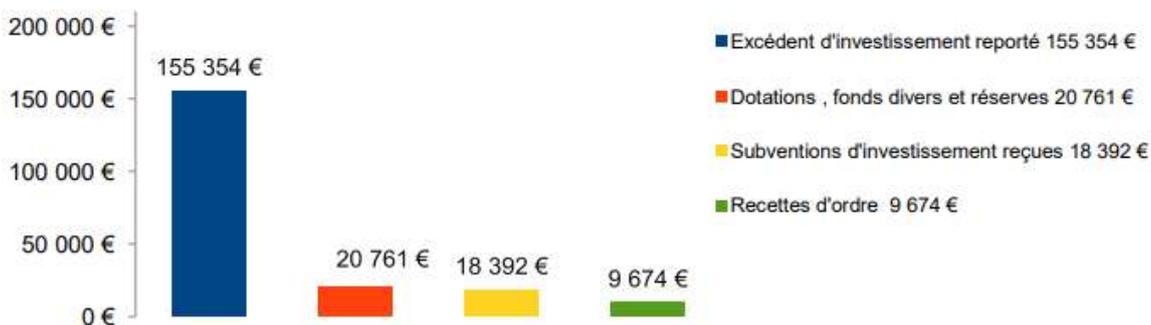
Section de fonctionnement - Total des recettes : 376 088 €



Section d'investissement - Total des dépenses : 116 854 €



Section d'investissement - Total des recettes : 204 181 €



Compte administratif 2022

Les bons résultats de nos finances locales se confirment depuis de nombreuses années.

Les modifications incessantes effectuées par les services de l'État sur les ressources des petites communes n'ont pas eu d'influence pour nous. Comme le répète souvent Jean-François HUMBERT, Saulzet est en capacité de financer de nouveaux investissements sans augmentation de nos taux d'imposition ni contracter de nouveaux emprunts.

Petite information pour les nouveaux Saulzetois, les taux communaux n'ont pas subi d'augmentation depuis plus de 20 ans.

Il serait fastidieux d'expliquer notre fonctionnement, cependant, si une personne est désireuse de détails ou simplement s'intéresse aux comptes de la commune, le maire se tient à disposition pour répondre à ses questions.

Concernant le tableau des emprunts, les remboursements d'annuités restent stables en 2023 et diminueront en 2024 ainsi que les années suivantes jusqu'à la fin de ce mandat.

ANNEE	Résultat de fonctionnement	Résultat d'investissement	Résultat total	Reste à réaliser	Excédent total reporté sur l'année suivante
2013	92 409	- 23 484	68 925	- 16 739	52 186
2014	126 022	4 091	130 113	- 65 217	64 896
2015	135 149	- 52 888	82 261	- 19 100	63 161 + 1 031 (CCAS) = 64 192
2016	111 633	- 38 257	73 376	- 9 000	64 376
2017	102 715	- 30 210	72 505	- 6 936	65 569
2018	113 365	- 8 193	105 172	- 27 400	77 772
2019	99 185	37 297	136 483	- 46 652	89 831
2020	105 290	- 24 055	81 290	- 10 045	71 245
2021	89 217	8 635	97 852	- 3 893	93 959
2022	63 436	87 326	150 762	3 404	154 166





Le conseil municipal

Extraits des décisions et actions du conseil municipal au cours de l'année 2023

En janvier, le conseil

- Approuve la réalisation des travaux de voirie
- Valide l'achat et l'installation d'un second columbarium
- Accepte l'achat et l'installation de cuves de récupération d'eau pour le cimetière
- Souscrit une convention avec une entreprise spécialisée dans la destruction des nids de frelons asiatiques

En mars, le conseil

- Approuve les comptes de gestion et administratifs 2022 et l'affectation des résultats
- Approuve, à l'unanimité, le budget primitif 2023 présenté par M. le Maire
- Vote les taux d'imposition 2023, qui demeurent inchangés

En juin, le conseil

- Donne un avis défavorable à l'installation d'éoliennes sur la commune
- Retient le devis de la société ADN pour la réfection des voies communales
- Sollicite le fonds de concours 2023 de la Communauté de communes St-Pourçain-Sioule Limagne
- Acte l'achat d'une sonorisation pour la salle polyvalente auprès de la Sté FUTURIA de Cournon d'Auvergne
- Approuve la modification des statuts du SIVOS

En septembre, le conseil

- Met à jour les conditions de réservation de la salle polyvalente
- Recrute Mme Emilie Ridard comme agent recenseur de la population en 2024

En novembre, le conseil

- Valide l'octroi d'une aide de 100 € aux jeunes Saulzetois pour passer le permis de conduire
- Approuve le remplacement de 41 luminaires de l'éclairage public par des dispositifs à leds
- Décide à l'unanimité de ne pas proposer de zone dédiée aux projets d'implantations d'énergies renouvelables sur le territoire communal

Retrouvez les procès-verbaux des réunions de conseil en intégralité sur le site de la commune saulzet.fr ou sur l'application [IntraMuros](#)



CEREMONIE DES VŒUX LE 14 JANVIER 2023

Jean-François HUMBERT a présenté ses vœux à la salle polyvalente en présence de Nicolas RAY, Député de la circonscription, lequel félicitait la commune pour sa bonne gestion et se déclarait prêt à l'accompagner. Cette cérémonie était l'occasion pour M. le Maire de rappeler aux Saulzetoises et Saulzetois présents, le succès du site saulzet.fr et la bonne santé des finances malgré les dégâts causés par la grêle en juin 2022.

Il rappelait les économies d'énergie déjà entamées par la municipalité, notamment sur l'éclairage public et le chauffage dans les bâtiments.

Au chapitre des réalisations 2022, le Maire rappelait la réalisation du plateau traversant desservant Monteignet sur l'Andelot et Gannat au niveau de la rue des Bernards et la réfection de la chaussée sur toute la traversée du village. Concernant 2023, il annonçait d'importants travaux de voirie, le début du chantier de la voie verte reliant Gannat à Saint-Pourçain-sur-Sioule ainsi que la prise en charge par la commune de la destruction des nids de frelons asiatiques.

Cérémonies



Le devoir de mémoire consiste à préserver et à transmettre aux plus jeunes la mémoire et les valeurs républicaines des hommes et femmes qui ont défendu le territoire national et ses idéaux.

La paix et l'histoire doivent être au cœur de l'apprentissage civique des générations futures. C'est dans cet esprit que Jean-François HUMBERT, Maire de Saulzet a dirigé les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre.

Après les dépôts de gerbes Place des Anciens combattants, les participants se sont dirigés vers le monument de la Place Saint Julien où l'édile de la commune a prononcé les discours officiels.

Nous serions honorés de votre présence aux cérémonies de 2024 afin de partager avec vous le verre de l'amitié, comme il est de tradition.



8 mai 1945, il y a 78 ans : l'Allemagne nazie capitule devant les Alliés réunis à Berlin. C'est la Victoire. Ce jour-là, les forces de la liberté triomphent non seulement contre une armée, mais aussi contre une idéologie qui écrasait l'Europe et la liberté de ses peuples. Après six années de guerre, l'écho de l'Armistice se répand partout sur le continent, apportant aux peuples la joie de la Libération, et la fierté d'avoir vaincu.

Le 11 novembre est dédié à tous ceux qui sont tombés pour défendre notre Nation, notre liberté, nos valeurs, sur notre sol comme en opération extérieure. Ils ont des droits sur nous, comme nous avons des devoirs à leur égard.

Alors portons lucidement leur héritage. Car c'est en honorant leur sacrifice que se construit l'avenir de notre Nation, sans jamais douter de notre capacité à nous relever des plus grands périls.





Infos communales

Résultat de la consultation de la population sur les énergies renouvelables
du 11 octobre au 5 novembre 2023.

Inscrits sur la liste électorale 291 - Personnes ayant participé 111

	EOLIENNE	PHOTOVOLTAIQUE	BIOGAZ	GEOthermie
AVIS FAVORABLE	25	61	30	60
%	22,5 %	55 %	27 %	54 %
AVIS DEFAVORABLE	66	26	28	18
%	59,5 %	23,5 %	25,3 %	16,3 %
SANS AVIS	20	24	53	33
%	18 %	21,5 %	47,7 %	29,7 %

-Vu le SCoT (schéma de cohérence territoriale) approuvé en 2022 dont l'axe 1 est de renforcer l'attractivité territoriale, dont l'axe 2 est de protéger et mettre en valeur les atouts locaux,
-Vu la prescription 99 page 58 qui confirme que le développement éolien est fortement déconseillé sur notre territoire Communal,
-Vu la consultation de tous les habitants de la commune,
-Vu la loi du 20/07/2023 contre l'artificialisation des sols,

-Vu l'effort important des élus pour diminuer les surfaces constructibles en remplaçant notre carte communale par un PLU très respectueux des terres agricoles (13 ha constructibles avant, plus que 3 ha aujourd'hui),
-Vu l'avis du conseil municipal en date du 19/06/2023 sur un projet éolien (10 voix contre et 1 abstention),
-Vu la volonté des élus de protéger un territoire rural situé dans une partie de la plaine de la Limagne d'une très grande valeur agricole,
-Vu la construction d'une voie verte sur une ancienne voie ferrée ainsi que la traversée de la commune par le grand chemin de randonnée de St Martin (Itinéraire culturel du Conseil de L'Europe : Via Sancti Martini),
Le conseil municipal, par délibération en date du 24 novembre 2023, a décidé de ne pas proposer de zone dédiée aux projets d'implantations d'énergies renouvelables sur le territoire communal.

100 € d'aide à la formation au permis de conduire

La municipalité a décidé d'octroyer **100 euros** pour aider les jeunes Saulzetois à passer leur permis de conduire.

Ce coup de pouce s'adresse à tous les jeunes, jusqu'à leur 19ème anniversaire, en cours de formation au permis de conduire (B) au moment du dépôt de la demande et résidant à Saulzet depuis plus de 6 mois.

Les modalités d'attribution vous seront indiquées en mairie.



Aide au permis de conduire

Utilisable dans les 24 mois qui suivent le chargement de cet avantage sur le Pass'Région

- **200€** après réalisation d'une mission d'engagement volontaire de **35 heures** ou **500 €** après réalisation d'une mission d'engagement volontaire de **80 heures**. Pour cela effectuez une mission proposée par une association identifiée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et œuvrant dans des domaines comme la lutte contre la pauvreté, l'aide aux personnes malades ou en situation de handicap, le lien intergénérationnel, la défense animale... **Consultez votre Espace bénéficiaire pour voir les missions disponibles !**
- **500€ pour les jeunes engagés auprès des Sapeurs-Pompiers Volontaires (SPV) et des Cadets de la Gendarmerie nationale.**
- **1000€ pour les brevetés Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP).**
- Valable dans les auto-écoles partenaires (munissez-vous du code d'utilisation de votre carte).

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

**VOUS AVEZ 18 ANS?
BÉNÉFICIEZ D'UNE AIDE RÉGIONALE DE 200€ POUR FINANCER VOTRE PERMIS DE CONDUIRE**

Faites votre demande sur : auvergnerrhonealpes.fr

En période de crise économique, plus que jamais, le permis de conduire est un sésame pour l'emploi.

L'aide de la municipalité est cumulable avec :

L'aide de la Région pour tous : 200 €
L'aide de la Région aux apprentis : 500 €
L'aide aux titulaires du Pass Région :
De 200 € à 500 € après réalisation d'une mission d'engagement volontaire.

L'aide au permis, c'est

500 €

pour les apprentis majeurs qui préparent le permis B

Suite

Une salle de spectacle insolite

Le théâtre Atelier Bûle a terminé sa tournée le 18 juillet. De nombreux spectateurs ont assisté à la dernière séance donnée à l'intérieur de la grange d'Eric Foncelle située à Saulzet, sur le coteau des « Diagots ».

Marie Foncelle (comédienne de la troupe) et ses frères, avaient aménagé le lieu pour l'occasion. Les comédiens ont joué leur ultime représentation de « L'école des femmes » avec fougue et passion



dans une mise en scène qui a séduit le public par son originalité et son rythme endiablé.

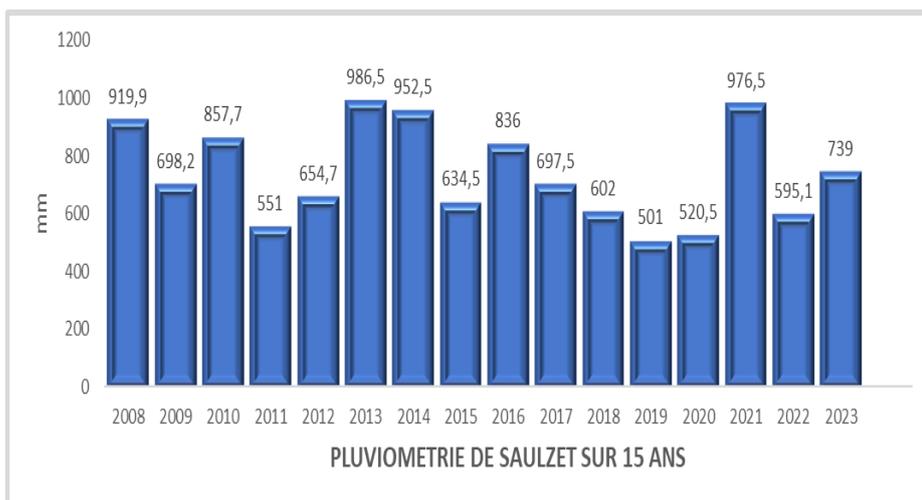
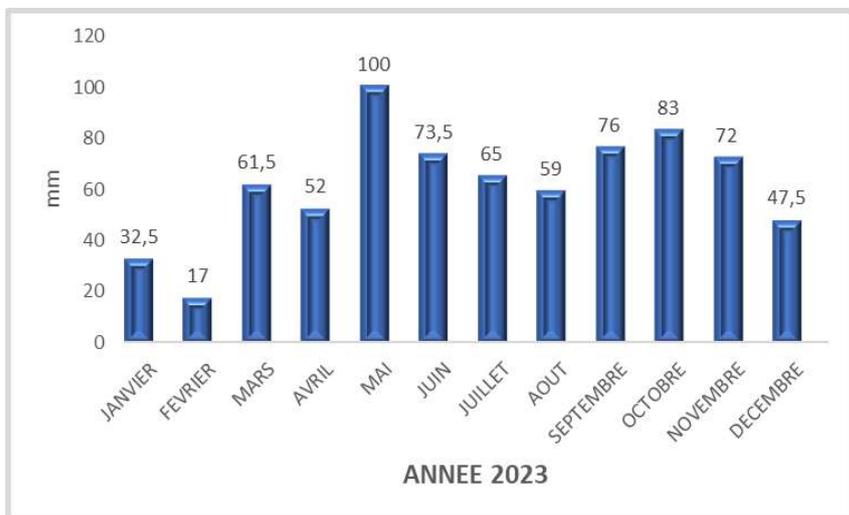
La pièce de Molière a été interprétée de façon à mettre le théâtre classique à la portée de tous.

Chantal Bislinski, Présidente du théâtre Atelier Bûle a remercié les personnes qui ont participé à cet événement qui a touché près d'un millier de spectateurs au cours de la tournée.

Pluviométrie

Bien sûr, les précipitations ont été plus importantes qu'en 2022 mais, pour la nature, la régularité des averses est aussi importante que la quantité. La pluie a manqué en début de printemps et durant l'été. Les cultures, les plantes, les animaux et les arbres ont souffert. Ceux qui ont résisté ont été fragilisés. Le ruisseau Ancoutay a été en partie asséché durant plusieurs semaines. Sans eau, certaines espèces ont disparu.

Selon certains scientifiques, 2023 se positionnerait comme la 2ème année la plus chaude en France, juste derrière 2022. Pour d'autres, ce serait l'année la plus chaude, mais pas de doute, le climat se réchauffe. Collectivement, nous pouvons peut-être limiter l'impact de la hausse des températures mais il est certain que nous devons agir et préserver cette ressource essentielle à la vie, l'eau.





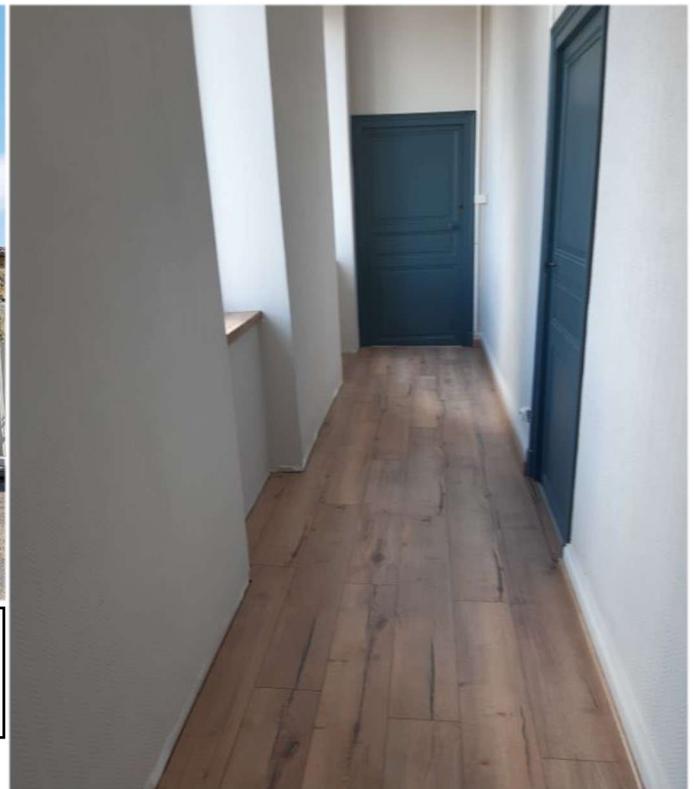
Travaux réalisés par les employés communaux



Une partie des accotements chemin de la Demi Lune et rue de La Sagne ont été busés et remblayés.



Les tuiles endommagées par la grêle ont été remplacées sur l'atelier municipal, l'école, la salle polyvalente et le local destiné aux associations.



Après la salle des archives en 2022, c'est le couloir du premier étage de la mairie qui a été entièrement isolé et rénové.

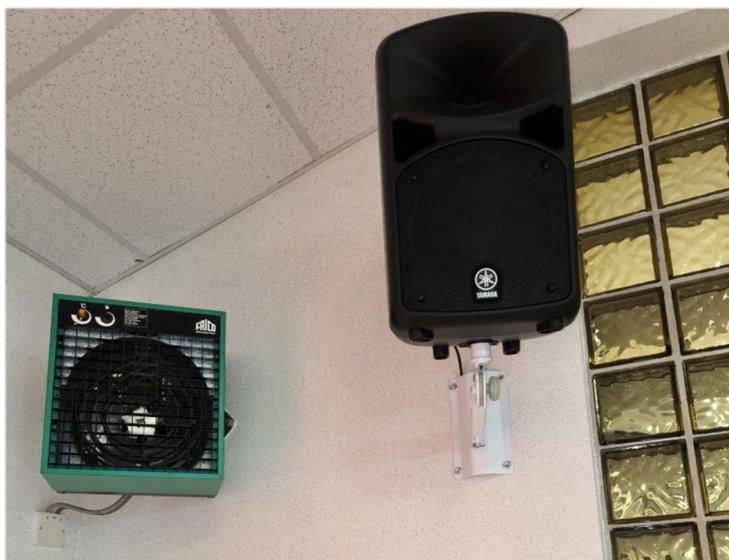


Kevin et Fabien ont dû réaliser une tranchée pour raccorder l'évacuation à l'égout du futur WC destiné aux usagers de la voie verte et aux promeneurs.

Suite



Soucieux de réduire notre consommation, nous avons installé des récupérateurs d'eau dans l'ancien et le nouveau cimetière. Les cuves verticales sont alimentées par les descentes de chéneaux du toit de l'église. Celle du nouveau cimetière sera remplie à la demande par de l'eau de pluie que nous puisons dans nos récupérateurs enterrés. L'investissement sera rapidement amorti puisque nous allons supprimer l'abonnement au compteur existant.



Un système de sonorisation a été installé dans la salle polyvalente. D'une puissance de 560 W RMS, il est composé de deux enceintes fixes et d'une valisette contenant l'ampli table de mixage et les microphones sans fils. Cette dernière, conservée en lieu sûr avec un caisson de basse de 800 W, permet de rendre l'ensemble opérationnel en quelques minutes seulement. Acquis auprès de la société Futuria basée à Cournon d'Auvergne, ce matériel de qualité permet d'animer des événements allant d'une réunion publique à une soirée dansante. Ce matériel est réservé à la mairie et, sur demande, aux associations subventionnées par la commune.



Travaux réalisés par les employés communaux



Jean-François Humbert et Bernard Toureaux ont apporté leur aide pour la délicate opération de déchargement.



Nous avons fait l'acquisition d'un second columbarium destiné au nouveau cimetière. Livré le 17 mai, il a pu être déchargé et monté les jours suivants par Fabien et Kevin grâce à l'engin agricole prêté gracieusement par Bernard TOUREAUX. Une dalle permettant d'accueillir ce monument de granit avait été préalablement coulée.

Composé de 16 places, il comprend en son centre une stèle pour le jardin du souvenir. Chaque case dispose d'un rebord permettant de poser un bouquet de fleurs ou un ornement. Une stèle d'un modèle similaire sera prochainement édifiée dans le jardin du souvenir de l'ancien cimetière. Deux bancs de granit, offerts par le fournisseur, trouveront leur place en ce lieu de repos.





Suite

Plantation d'arbres et de haies



Nous avons effectué diverses plantations en fin d'année 2023 en coopération avec la Fédération Nationale des Chasseurs et l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité.

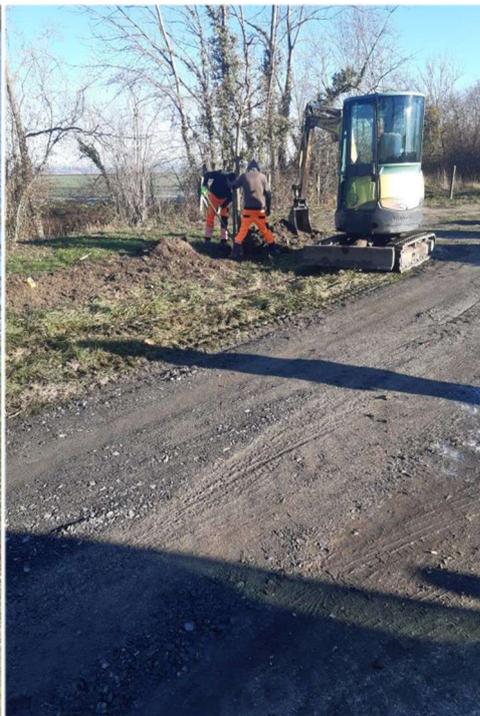
Ce projet, d'envergure nationale, d'implantation de haies a été réalisé en coopération avec les écoliers de Saulzet et le soutien de notre directrice d'école.

Après une sensibilisation en classe sur l'intérêt et les enjeux faunistiques et climatiques des haies, les écoliers ont effectué la plantation près du terrain multisport.



Des arbres et des arbustes ont été installés le long de la RD 2009 entre Saulzet et Gannat. Les objectifs restent les mêmes, améliorer notre environnement, préserver notre paysage et la biodiversité qui sont l'identité même de nos territoires bourbonnais.

Une information importante de la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) Auvergne qui nous signale la présence du Busard cendré sur la commune de Saulzet en 2023. Ce rapace emblématique des plaines est une espèce protégée qui est un allié des agriculteurs, ayant pour nourriture principale le campagnol des champs. Continuons à préserver notre territoire du mieux possible pour avoir d'autres bonnes nouvelles. Sans intervention, ils disparaîtront.



Contact pour signaler un nid :

07 76 03 04 91 ou

www.faune-auvergne.org

Près du cimetière 4 érables et un mûrier platane ont remplacé les peupliers coupés l'an passé. Enfin, quelques plants de lauriers sont venus combler les manques dans la haie de l'école.

Ces végétaux permettront d'absorber et d'emprisonner le dioxyde de carbone. Cela n'évitera pas le dérèglement climatique mais c'est la bonne direction avec beaucoup d'autres avantages pour notre environnement .



Travaux réalisés par des entreprises



Le revêtement de la rue de la Sagne a été refait en goudron enrobé. La voie a été élargie de 80 cm pour permettre de définir une voie piétonne comme c'est déjà le cas rue des Creux.

Le goudron de la partie de la rue des Talles qui n'avait pas été effectué a également été réalisé.

La totalité du chemin des Vignes, du chemin des Ormes, de la voie du Moulin et de la rue de l'Enclos ont été refaits par émulsion bicouche.



Elargissement rue de la Sagne



Les véhicules venant de la mairie sont désormais prioritaires pour passer sous le pont de la rue des Billys.



Pour la sécurité des piétons et des cyclistes, le chemin des Vignes est à présent interdit dans les deux sens de circulation aux véhicules à moteur.



Un miroir a été installé rue de l'église afin de faciliter la sortie du lotissement du Clos Saint Julien



Suite



La peinture au sol matérialise à présent la voie piétonne dans la rue de la Sagne. Pour éviter le fossé, la voie change de côté après l'intersection avec la rue des Ormes. Il est à noter que la rue de la Sagne se trouve sur le parcours de la Via Sancti Martini (Voie Saint Martin) qui traverse notre commune.

Labellisé Itinéraire Culturel d'Europe, tout comme Saint Jacques de Compostelle, la Via Sancti Martini a été inaugurée en 2016, à l'occasion du 1700ème anniversaire de Saint-Martin.

Le chemin relie en 2500 km Szombathély, la ville de naissance de Martin en Hongrie, à Tours, ville française où se trouve son tombeau. Chemin historique, il parcourt les lieux marquants de la vie de Saint-Martin de Tours (316-397) : légionnaire romain, devenu figure religieuse puis symbole du partage. Il faut compter environ trois mois et demi de marche pour la parcourir dans sa totalité mais il est tout à fait possible de ne faire qu'une portion. Elle n'a pas forcément vocation à être un lieu de pèlerinage mais plutôt un lieu responsable et de partage.



Initiés par la Communauté de Communes et financés par des fonds européens, les travaux concernant la voie verte reliant Gannat à Saint-Pourçain-sur-Sioule avancent vite. Notre village a la chance d'être traversé par le parcours en plein centre du bourg. Le talus, situé entre l'école et la voie de chemin de fer se métamorphose petit à petit. Il va devenir une aire d'accueil équipée de wc publics et de mobilier urbain permettant aux usagers de la voie de se restaurer, de se reposer, de s'amuser et surtout de découvrir notre village.



Financés par le département de l'Allier, deux panneaux lumineux d'information ont été installés à l'entrée du lotissement Saint Julien et rue des Billys près de l'aire de la voie verte. Vous y retrouverez prochainement des informations locales.





Feu d'artifice du 14 juillet

Le matin du 14 juillet 1789, une foule composée notamment d'artisans et de boutiquiers se dirige vers les Invalides où sont stockées les armes. Ces Parisiens prennent ensuite la direction de la Bastille pour récupérer de la poudre. Le gouverneur de la place forte décide de faire tirer sur la foule et une journée de fusillades s'ensuit. La garnison se rend tandis que son gouverneur est exécuté peu après la prise de la Bastille.

Déclarée fête nationale en 1880, la date du 14 juillet marque la célébration de la République française.

Depuis des décennies, Saulzetoises et Saulzetois célèbrent l'évènement autour d'un casse-croûte précédant le feu d'artifice. Cette année, ce sont 155 plateaux repas qui ont été réservés et servis.

Ils sont gratuits pour les résidents de la commune avec eau fraîche et vins à discrétion.

Nouveauté, Le Président de la société de chasse avait installé une buvette et chacun, moyennant finances, a pu déguster, avec modération une bière pression de qualité.



La municipalité tient à préserver ce jour de convivialité en le faisant évoluer sans pour autant le dénaturer. La convivialité c'est avant tout l'échange, aussi, le jour de la fête nationale est l'occasion de se retrouver autour du casse-croûte offert aux Saulzetois présents à l'évènement.



Convivialité rime aussi avec solidarité, aussi, pour le 14 juillet 2024, des membres de l'équipe municipale iront chercher et raccompagneront à domicile les personnes qui connaissent un problème de mobilité et qui en auront fait la demande préalable. Le bon déroulement de cette soirée nécessite l'investissement d'élus et de bénévoles. De la préparation des plateaux repas à l'installation des tables et de l'animation sonore en passant par la mise en place et le tir du feu d'artifice c'est toute une équipe qui s'investit avec pour but de satisfaire un maximum de personnes.



La plupart des plateaux sont revenus vides. Lanternes volantes et fusées multicolores ont émerveillé petits et grands, ce fut donc une réussite.

CCAS, aux couleurs de la Polynésie !



Au menu

Cocktail et ses toasts,
Chutney de crevettes exotiques,
Moqueta au trois poissons lait de coco,
Poêlée maraîchère,
Carré de cochon de lait cuit au miel
et épices,
Gâteau de pommes de terre aux
fines noisettes,
Assiette d'Auvergne sur verdure,
Gâteau à l'ananas

Dimanche 22 octobre, les vahinés du CCAS accueillent les « aînés » pour leur traditionnel repas. Le thème des îles a inspiré les membres de la commission qui ont préparé un décor tout en couleur.

M. et Mme BAYET, que nous remercions chaleureusement, ont apporté leur contribution en aidant à la décoration de la salle avec de magnifiques colliers, poissons lune, coquillages et coraux.... Nicolas CHOLLET, quant à lui, a concocté un coin de paradis où se mettre à l'ombre du soleil des îles.

Après une courte présentation géographique et historique de la Polynésie Française par Jean-François Humbert, les convives ont dégusté le menu préparé avec soin par le « Gourmet Fiolant ».

Philippe TIAUD, comme de coutume, a animé l'après-midi par quelques blagues et chansonnettes grivoises puis a proposé un quiz sur le thème du jour. Colette VOIRET a donné la réplique avec une histoire drôle avant de laisser le micro à Mado GARRAUD et Suzanne WIECKZOREK lesquelles ont poussé la chansonnette pour le bonheur de tous.

Un grand merci à elles.

Mme BAYET, dite « La Doudou » a fait une démonstration fort appréciée de danse tahitienne avant que certains danseurs n'esquissent quelques pas de madison.

L'après-midi étant bien avancé, il était temps de prendre congé et de se dire à l'année prochaine.

D'autres photos en dernière page





Les associations

LA PERDRIX SAULZETOISE



Hé oui toujours là mais avec un an de plus... Faut dire aussi qu'ils sont pas très dangereux les chasseurs de Saulzet mais je me méfie quand même on ne sait jamais. Pas grand-chose à dire sur l'année écoulée, ils sont très discrets cette saison. Peut-être que la chaleur les a un peu découragés et ne m'en déplaît. Après leur repas sanglier du mois de Juin et leur assemblée début juillet, je les ai retrouvés arpenter la campagne mi-septembre mais avec le temps chaud et sec de cette automne certains sont restés à l'ombre. Même les lièvres que je croisais en nombre après les moissons avaient disparu de la circulation quand leur tour fut venu au mois d'Octobre. Mes tartarins n'ont rien compris à ce phénomène si bien que la plupart se sont abstenus de le chasser ; s'ils pouvaient leur venir à l'idée d'en faire autant pour moi... Il leur reste maintenant le grand gibier et notamment le sanglier qui cette année est en nombre sur le territoire. Normal, ils n'ont pas grand-chose à manger dans les bois alors ils viennent faire des trous partout dans mon herbe et moi ça m'empêche de piéter à ma guise. J'ai entendu dire qu'ils en avaient prélevé un ce qui n'est pas courant pour eux et j'espère qu'ils vont persévérer. Il ne me reste qu'à vous souhaiter une très bonne année 2024 au nom de la société de chasse de Saulzet. Que cette nouvelle année vous soit douce et agréable ainsi qu'à vos proches mais surtout que la santé soit au rendez-vous. Je rajouterai juste pour les chasseurs de Saulzet qui veulent m'avoir : que la force soit avec vous !!!



Sanglier à la broche organisé le 17 juin 2023 à la salle polyvalente.



Assemblée générale des chasseurs en présence de M. Le Maire le 19 juillet 2023. De gauche à droite :



Les cuistots du sanglier à la broche

*Christian FONCELLE
Fabrice DAULAT
Fabien LIOT
Jean-François HUMBERT
Noël TOKARSKI
René MOULIN*



Sur le plan sportif

L'année 2023 a vu la qualification d'une doublette masculine pour les championnats Auvergne Rhône-Alpes avec le beau parcours sur le plan départemental de Patrice BOYER et Philippe SARRON qui, après des parties acharnées, ont arraché le titre de Vice-Champions de l'Allier et se sont donc qualifiés pour l'AURA le 18 mai à RUMILLY (74)



Remise des médailles aux vice-champions

Phase de jeu à RUMILLY contre Philippe SARRIO et Fara N'DIAYE



L'équipe A reçoit Bellerive en 1/2 finale



L'équipe B en déplacement à Charmes



Les féminines à Cindre



1/8ème de finale des vétérans à Ebreuil

Comme chaque année, plusieurs équipes étaient engagées dans la Coupe d'Allier, deux en senior, une en féminine et une en vétéran. L'équipe A des seniors et l'équipe féminine sont allées jusqu'en 1/2 finale tandis que l'équipe senior B s'est inclinée en 1/4 et l'équipe des vétérans en 1/8^{ème}. Pour 2024, l'équipe féminine monte en 1^{ère} série et les autres équipes se maintiennent dans leur catégorie.

Une équipe vétéran a également participé au Championnat des Clubs et se maintient en 2^{ème} série. Bravo à tous pour ces résultats.



Licenciés et membres se sont retrouvés autour du barbecue annuel



Le concours vétérans en tripléte organisé au mois d'août a obtenu un franc succès avec 28 équipes engagées.

Côté dirigeants, après la démission d'Isabelle LAMBERT, Thierry GRAND et Jorge FERNANDES, de nouvelles personnes sont venues rejoindre Philippe SARRON (Président), Gilles MATHINIER (Vice-Président), Chantal FAYE (Secrétaire) et Gérard PIERSON (Secrétaire Adjoint). Il s'agit de Patrice BOYER (Vice-Président), Jacky BERNARD (Trésorier), Katia DUFOUR (Trésorière Adjointe), Kathy BEUNIER et Roger SANVOISIN (Membres du bureau).

La PETANQUE SAULZETOISE vous présente ses meilleurs vœux pour 2024.



★ Comité des Fêtes ★

Le 28 janvier 2023, nous avons reçu la troupe de théâtre « Les 3 roues » pour animer la soirée avec la pièce « Gros mensonges ». Le 5 mars, nous avons remis à notre calendrier le loto. L'affluence a été telle que nous avons dû rajouter des tables pour que tous les amateurs puissent trouver place. Nous avons vendu près de 1000 cartons.



Le 14 mai, la randonnée « La Saulzétoise » n'a malheureusement pas eu autant de chance. En effet, une météo exécrable nous a obligés à l'annuler. Cependant, c'était sans compter sur le courage de quelques irréductibles qui se sont quand même présentés le dimanche matin. C'est plan en main pour les marcheurs et tracés sur leur GPS pour les vététistes qu'ils sont partis sur les chemins initialement prévus, sans balisage ni ravitaillement. A leur retour, tous étaient ravis des parcours proposés par Nicolas. Heureusement pour nous, les personnes inscrites au repas sont venues honorer la carbonade flamande, préparée par le « Gourmet Fiolant ».



Nous avons clôturé notre saison 2022/2023 par l'assemblée générale qui s'est tenue le 2 juillet. Malheureusement Christelle Lecomte nous a annoncé sa démission mais nous sommes heureux d'accueillir de nouvelles recrues. Il s'agit de : Eva Jakovljevic , Christine Boyer Tiaud et Antoine Jeorgeaguet. Bienvenus à eux. La saison 2023/2024 a débuté le 17 septembre par notre traditionnel vide-greniers où 40 exposants se sont partagés 332 mètres linéaires, de quoi satisfaire les chineurs venus nombreux pour dégoter la bonne affaire. La journée vélorail prévue le 5 novembre au profit du Téléthon a été annulée en raison de problèmes techniques.



Samedi 9 décembre, 17 exposants se sont partagés la salle polyvalente pour le Marché de Noël. Les visiteurs ont été moins nombreux que lors de la première édition.



Le lendemain, nous avons organisé le traditionnel concours de belote. Pour cette manifestation, nous avons reversé 120 € pour le Téléthon. 44 équipes sont venues taper le carton. Des bons d'achat ont récompensé les meilleurs mais tous les participants ont obtenu un lot.



Mercredi 27 décembre, le Père Noël est venu rendre visite aux petits Saulzetois âgés de 10 ans au plus. Cette année ce sont 19 enfants qui sont repartis avec un cadeau (photos en page 27). 45 enfants avaient pourtant été conviés... Evidemment la distribution a été suivie d'un goûter pour les enfants et du verre de l'amitié pour les parents, les membres du Comité des fêtes et les élus de la commune.



A vos Agendas pour les prochaines manifestations :

- Le samedi 27 janvier 2024 à 20h30 : soirée théâtre avec la troupe « Les 3 roues » qui vous présentera la pièce « trop au lit pour être honnête »
- Le samedi 10 février 2024 à partir de 19h30 : repas dansant spécial années 80
- Le dimanche 3 mars 2024 à 14h00 : loto
- Le samedi 6 avril 2024 à 20h30 : une nouvelle soirée théâtre avec la troupe « Destination Théâtre » de Bellenaves qui nous interprètera la pièce : « Paul m'a laissé sa clé »
- Le 5 mai 2024 à partir de 7h30 : randonnée « La Saulzétienne » qui réunit marcheurs et VTT.

La date du voyage ainsi que sa destination ne sont pas encore définies. Nous vous informerons dès que possible.

Assemblée Générale : date à définir.

Les membres du Comité des Fêtes vous remercient de votre présence et de votre participation à toutes ces manifestations et vous souhaitent une bonne et heureuse année 2024.

Gym Forme et Plaisir



2024 se profile, et l'association vous présente ses meilleurs vœux de très bonne santé à toutes vos familles. La pratique d'une activité physique quelle qu'elle soit, marche et plus particulièrement des séances de gym avec notre club pourront contribuer à nous maintenir en forme quel que soit notre âge .

Notre club **GYM FORME ET PLAISIR** affilié à la FFEPGV vient de voir se renouveler son label **Club Sport Santé** pour la période **2023-2027**, gage de qualité des activités proposées.

Tous les cours ont repris depuis le 7 septembre 2023 et sont toujours dispensés par nos deux fidèles animatrices Nadine COPPIN et Clara COLLIN dans les salles polyvalentes de Saulzet, Brout-Vernet, Cognat-Lyonne et Espinasse-Vozelle depuis le 7 novembre 2023 pour cause de travaux à Cognat. Elles nous sont mises gracieusement à disposition par les mairies, nous les en remercions très vivement.

- A **Saulzet**, le cours du lundi rassemble 18 à 20 pratiquants, le jeudi au cours « **ENERGY** » 25 à 30 personnes sont présentes ainsi que sur le cours « **BODY EQUILIBRE** » 17 à 20 personnes. L'effectif global des pratiquants est d'environ 80 licenciés comme la saison dernière. L'éventail des cours proposés permet d'avoir le choix des lieux et horaires de pratique puisqu'ils sont ouverts aux licenciés du club sur les 3 communes.
- A **Brout-Vernet**, plus d'une quinzaine de personnes sont assidues aux cours de Gym Douce.
- A **Cognat/Espinasse**, une quinzaine de pratiquants participent activement aux cours de PILATES.

La cotisation annuelle pour cette saison est restée fixée à 120 € (licence comprise de 27.50 €) pour 1 à 3 cours par semaine. Un tarif spécifique pour les seniors de plus de 70 ans a été proposé à 100 € la saison.

Dès janvier 2024 prenez de nouvelles résolutions et venez nous rejoindre. Cotisation réduite.

« Je m'inscris dans un club de sport non compétitif, de proximité, labellisé et de plus dans ma commune »

Les cours ont toujours lieu sur les 3 pôles :

Saulzet : lundi de 19h30 à 20h30, salle polyvalente, cours G.V.

Brout-Vernet : mardi de 14h à 15 h, salle P. d'Alençon, cours GYM DOUCE

(Cognat-Lyonne) déplacé à Espinasse-Vozelle : mardi de 19h à 20 h, salle polyvalente, cours PILATES

Saulzet : jeudi de 19h à 19h45, salle polyvalente, cours ENERGY

Saulzet : jeudi de 20h à 20h45, salle polyvalente, cours BODY EQUILIBRE

Composition du bureau : Secrétaire : Dominique HUMBERT 04 70 90 00 94 //

Trésorière : Lysiane DUPRE // Présidente : Jacqueline LAUMET 06 63 95 67 56

Nouvelle adresse mail du club : gfpepgv003031@gmail.com

Retrouvez nous sur Facebook : Gym Forme et Plaisir Saulzet

Sur le site internet de la commune de Saulzet : saulzet.fr

Sur le site intramuros de la Comcom St Pourçain Gannat





L'école de Saulzet

Composition du RPI cette année : 160 élèves
Saulzet : CE2 = 14 élèves - CM1 = 11 élèves
Saint-Pont : CM1 = 9 élèves - CM2 = 17 élèves
Monteignet sur l'Andelot : CE1 = 21 élèves - CE2 = 5 élèves
Le Mayet d'école : CP = 20 élèves - CE1 = 2 élèves
Escurolles :
Maternelle petite section = 19 élèves -
moyenne section = 19 élèves - grande section = 23 élèves
Président du SIVOS : Jean-François Humbert, Maire de Saulzet

Pour l'an dernier :

Les élèves de l'école ont travaillé sur le thème du cinéma. Ils ont poursuivi le projet "Ecole et Cinéma" et ont pu bénéficier d'une visite de la salle de projection du cinéma de Gannat ainsi que d'une intervention d'Erwann, le projectionniste qui leur a présenté d'anciennes caméras, pellicules et autres objets.

En juin Monsieur le maire nous a fait l'honneur de sa présence. En effet, nous travaillions sur les communes et régions et avons donc beaucoup de questions à lui poser.



Pour l'année 2023-2024

Le thème de cette année sera... "En route vers les Jeux Olympiques". Le sport sera cette année mis à l'honneur. Cela a commencé dès le mois de septembre avec l'intervention de Monsieur Cabocco, une fois par semaine pour apprendre les bases du rugby. Les élèves se sont entraînés pendant 2 mois et le 17 octobre, ils ont participé à la coupe du monde de rugby scolaire qui se déroulait au Centre Omnisports de Vichy en présence d'environ 200 élèves d'autres écoles de l'Allier.

Les 3 équipes de Saulzet se sont brillamment battues et ont terminé 7ème, 14ème et 15ème sur 24 équipes présentes. Bravo !!!

Prochaine étape : La coupe du monde scolaire d'athlétisme en avril !

Magalie RICHARD - Directrice de l'école de Saulzet



Passion

Le miel et les abeilles

Avec Daniel TOUREAUX



Saulzetois depuis toujours, Daniel TOUREAUX est un amoureux de la nature et de l'environnement.

Il a exercé durant 23 ans le métier de menuisier pour l'entreprise NARDET à Bellerive sur Allier puis 21 ans celui de parqueteur pour une célèbre enseigne. Il profite à présent d'une retraite bien méritée.

Daniel, comment l'apiculture est-elle devenue ta passion ?

L'activité m'a toujours intéressé mais c'est mon beau-père, Jean GRAND qui m'a transmis sa passion. En 1994, alors qu'il venait de suivre une formation apicole au Rucher école de Montluçon, j'ai profité de mes compétences en menuiserie pour lui fabriquer des ruches. Il m'a transmis ses connaissances et c'est à ses côtés que j'ai appris, sur le tas, au fil des années. Grâce à lui l'objet de ma curiosité est devenue une passion. Je le remercie.

Je présume que tu possèdes à présent tes propres ruches ?

En effet, je m'occupe en moyenne d'une dizaine de colonies en fonction des aléas de l'apiculture. Je possède en outre une ruche à colonne que j'ai fabriquée moi-même. Ce dispositif permet d'observer la vie de la colonie en toute sécurité puisque la planche d'envol est située à plus de 2 mètres du sol et que les fenêtres d'observation sont protégées par du plexiglass. C'est un outil pédagogique comme tu as pu le constater Philippe. Je ne me lasse pas de regarder l'animation de ma ruche et de la montrer aux personnes intéressées.



Consacres-tu beaucoup de temps à tes abeilles ?

Je passe presque tous les jours aux ruchers, parfois juste par plaisir. Le temps que j'y consacre est variable selon la période de l'année. L'hiver, j'essaie de résoudre les problèmes : Ruches renversées par le vent ou par un animal par exemple. Au début du printemps, je surveille les planches d'envol pour déceler une mortalité anormale et je regarde les rentrées de pollen. Aux premiers beaux jours, j'ouvre chaque ruche pour contrôler la force de la colonie et les provisions. J'observe également la floraison des arbres, des fleurs et des plantes afin de déterminer le moment opportun pour poser les hausses. Ce mot désigne un étage ajouté à la ruche et qui fait office de magasin à miel. Celui qui se récolte au printemps est plutôt blanc et crémeux alors que le miel qui se récolte en été est plus jaune et cristallisé.

Chaque récolte donne un miel différent.

Gourmand comme je suis, il est important pour moi d'avoir un pot de miel à portée de main. J'éprouve autant de plaisir à le déguster qu'à en faire profiter mes amis et mes proches.

Lorsque la récolte est terminée, je traite mes ruches contre le varroa qui est un parasite pouvant entraîner une hécatombe dans les colonies d'abeilles.

Comment fonctionne une colonie d'abeilles ?

Les abeilles forment une société très organisée. Autour d'une reine chargée de pondre, jusqu'à 50 000 spécimens s'activent. Les abeilles peuvent élever une ou plusieurs cellules royales alimentées par la gelée du même nom et d'où va éclore la ou les futures reines. Après avoir éliminé d'éventuelles rivales, cette nouvelle reine quitte la colonie quelques heures pour être fécondée par les faux bourdons. Ces derniers y laisseront la vie.

Durant ce temps, l'ancienne reine va quitter la ruche avec la moitié des abeilles.

A son retour, la nouvelle reine va poursuivre sa vie avec le reste de la colonie. Si elle ne parvient pas à rentrer, alors le reste de cette colonie est condamné.



Ta passion est-elle règlementée ?

Bien-sûr, la détention et les emplacements des ruches doivent être déclarés auprès du Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

Un numéro d'apiculteur m'a été attribué et je tiens un registre d'élevage qui indique la géolocalisation précise de mes ruchers.

Je suis aussi membre du GDSA 03. Il s'agit du groupement de défense sanitaire apicole de l'Allier qui a pour mission essentielle de s'intéresser aux facteurs qui influencent la santé des abeilles.



En parlant de santé des abeilles, le frelon asiatique a-t-il vraiment un impact sur leurs colonies ?

Je veux rappeler que le frelon asiatique est une espèce invasive qui est entrée sur le territoire Français en 2004. Les premiers ont été remarqués à Saulzet en 2020 mais ils sont aujourd'hui présents dans tout le pays. La nourriture de ce prédateur est constituée pour 30 % d'abeilles. Cette espèce peut détruire près de la moitié d'un rucher. Le frelon asiatique peut également être très dangereux pour l'homme.

Pour lutter contre ce fléau, j'ai confectionné un piège efficace. Ce dispositif sélectif est fabriqué en partie avec une imprimante 3D. Il est constitué d'une pièce en forme d'entonnoir avec des alvéoles latérales de 4.2mm et d'une ouverture de 9mm. La majorité des frelons asiatiques qui pénètrent par cette ouverture y restent prisonniers. Les insectes plus gros que lui ne peuvent pénétrer dans le piège et les insectes plus petits peuvent s'échapper par les alvéoles latérales.

Pour terminer, je profite de la tribune que vous m'offrez pour saluer l'initiative de la municipalité de Saulzet qui finance intégralement la destruction des nids de frelons asiatiques sur le ressort de la commune.





Jeunesse



Vendredi 15 décembre, 6 jeunes Saulzetois étaient conviés en mairie pour la traditionnelle remise des dictionnaires. Seulement 2 enfants se sont présentés avec leur famille. Hormis Monsieur MASSON qui avait eu la délicatesse d'informer les élus de l'absence de Sacha, aucune nouvelle des autres. C'est dommage.



En présence des membres du conseil municipal, Jean-François HUMBERT a donc remis le symbolique ouvrage à Valentin WANDOREN et à Gabin MARIDET qui entreront en 6ème à la rentrée prochaine. Il a encouragé ces deux garçons attachants à poursuivre leurs études le plus loin possible tout en précisant qu'ils seront les acteurs de leur réussite. « **Faites ce que vous avez envie de faire, demandez conseil à vos parents ou à vos professeurs mais surtout, choisissez la voie d'un métier qui vous plaît** » a-t-il indiqué aux futurs collégiens.

Comme à l'accoutumée, les enfants ont trinqué avec le Maire et les élus tout en dégustant brioche, chips et biscuits, aidés par Lison, la petite sœur de Gabin.



Dans le cadre d'une convention relative à l'organisation de séquences d'observation en milieu professionnel, Tom MEZERY scolarisé en 3ème au collège Joseph Hennequin de Gannat a passé une semaine (du 27/11 au 01/12) en stage avec nos employés communaux. Avant tout observateur, il a tenu à apporter son aide à la préparation du terrain pour la plantation d'une haie face à la salle polyvalente.

Sous le regard bienveillant mais attentif de Fabien DESCHAMP, Tom a planté les piquets destinés à tirer un cordeau. Comme pour Valentin et Gabin, nous lui souhaitons le meilleur dans la poursuite de ses études.

Le Noël des enfants





FRANCE SERVICES - PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS.

Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

France services, le service public au cœur des territoires ! Immatriculation de véhicules, RSA, impôts, permis de conduire, accès à vos services en ligne... À Ebreuil ou lors d'une permanence dans les mairies du territoire communautaire, les conseillers France services sont formés et disponibles pour vous accompagner dans vos démarches du quotidien.

France services, c'est avant tout un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la Caf, la MSA et la Poste.

Ainsi, pour résoudre vos démarches les plus complexes, les conseillers peuvent s'appuyer sur leurs correspondants au sein du réseau de ces neuf partenaires nationaux mais aussi sur leurs partenaires locaux.



Des difficultés pour accéder aux services numériques ?

Création d'une adresse e-mail, impression ou scan d'un justificatif, simulation d'allocations, création de vos identifiants pour accéder au service public en ligne... Les conseillers France services vous accompagnent également dans l'utilisation des outils informatiques et numériques du quotidien.

En complément des démarches administratives, France services d'Ebreuil vous donne accès à des postes informatiques en libre-service.

France Services Ebreuil

21 Allée du Chemin de Fer
03450 Ebreuil
04 70 58 43 65 – 06 12 68 90 34
franceservices@ccspsl.fr

Horaire :

Lundi : 9h30 - 12h / 13h30-17h

Mardi et jeudi : 9h-12h / 13h30-17h

Mercredi et vendredi : 9h-12h / l'après-midi sur rendez-vous

Retrouvez le planning de l'itinérance sur : www.comcom-ccspsl.fr

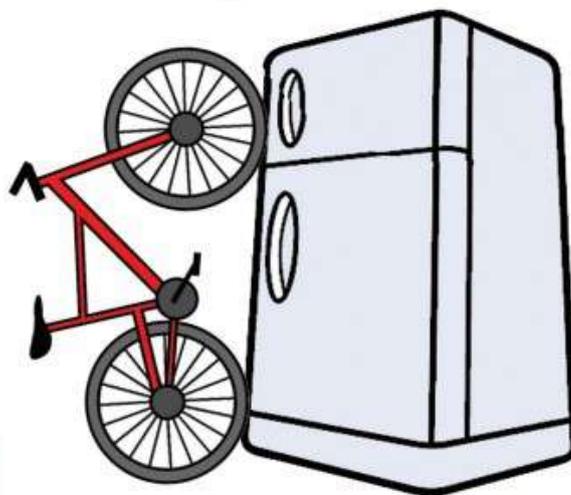


SICTOM
SUD-ALLIER

ENCOMBRANTS - ÉPAVES

Année 2024

Chaque année, le SICTOM Sud-Allier propose aux usagers une collecte gratuite d'encombrants et d'épaves automobiles à domicile, une fois par an, pour chaque commune et sur inscription auprès de votre mairie.



LES ENCOMBRANTS, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Sont collectés, les objets suivants :

- Objets métalliques ou contenant de la ferraille

- >> Matériel agricole, remorque, petit tracteur
- >> Ferrailles diverses
- >> Bidons et pots métalliques VIDES
- >> Chaudières, poêles à bois
- >> Grillage, fils de fer et barbelés
- >> Sommiers, matelas à ressorts
- >> Mobiliers métalliques et fenêtres métalliques sans vitrage

- Equipements électriques et électroniques

- >> Frigos, cuisinières, lave-linge, lave-vaisselle, téléviseurs, ordinateurs...

- Engins avec ou sans moteur + divers

- >> Mobylettes, remorques, vélos, scooters, tondeuses, micro-tracteur, motoculteurs, pneus voiture sur jantes...

CONSIGNES

Les objets encombrants et épaves sont à déposer à l'extérieur de l'habitation, accessible au personnel de collecte, en-dehors des lignes électriques ou téléphoniques, des arbres, non apposés contre un mur et sans danger pour la circulation. Ils doivent être impérativement sortis la veille de la collecte.

A SAULZET,
les encombrants et épaves automobiles
seront collectés

le mercredi 7 février 2024

Contactez votre mairie pour tout
renseignement et pour vous inscrire



Êtes-vous sûr de vouloir les jeter ?
Associations, recyclerie,
ou vente permettent de
donner une seconde
vie à vos objets !



Suivez-nous sur : www.sictomsudallier.fr
contact@sictom-sud-allier.fr



Panneau
Pocket

Madame, Monsieur,

Vous allez être recensé(e) cette année.

Le recensement de la population est une **enquête statistique obligatoire**. Il permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ces résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'Etat au budget des communes.

Ces données servent également à comprendre **l'évolution démographique** de notre territoire. Elles permettent **d'ajuster l'action publique aux besoins de la population** en matière notamment d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers et de moyens de transport à développer.

Pour faciliter le travail de l'agent recenseur chargé de cette opération, je vous prie de bien vouloir répondre rapidement à cette enquête, en privilégiant la réponse par internet.

Votre participation est essentielle. Le recensement de la population est un devoir civique simple et utile à tous.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de ma considération distinguée.

Votre Maire



**C'est une Saulzetoise, Emilie RIDARD, qui assurera la fonction d'Agent recenseur pour la commune de Saulzet.
Merci de lui réserver le meilleur accueil.**

Le recensement de la population, comment ça marche ?

**Vous pouvez vous recenser par internet à partir du 18 janvier 2024
sur le site www.le-recensement-et-moi.fr**

Vos codes confidentiels de connexion figurant sur la notice internet vous seront remis prochainement dans votre boîte à lettre ou en main propre par l'agent recenseur.

Toutefois, si vous ne pouvez pas répondre par internet, des questionnaires papier pourront vous être remis.

Vos réponses sont strictement confidentielles.

Elles seront transmises à l'Insee pour établir des **statistiques anonymes** conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

L'Agent recenseur, muni d'une carte officielle, est tenu au secret professionnel.

Le recensement de la population est **gratuit** : ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.



Etat civil 2023

MAIRIE DE SAULZET

1, rue des Billys

03800 Saulzet

☎ 04 70 90 06 16

✉ mairie-saulzet@orange.fr

@ saulzet.fr

NOUVEAUX HORAIRES

Lundi de 9H à 12H

Mardi de 9H à 12H

et de 14H à 18H

Mercredi de 9H à 12H

Vendredi de 9 H à 12 H

Naissances



*Gabriel, Joseph, Aimé
MARCELLOT
né le 4 janvier
à Beaumont*

*Parents domiciliés
3 Impasse de la
Demi-Lune*

*George, Guy, Louis
JACQUET
né le 21 septembre
à Clermont-Ferrand*

*Parents domiciliés
19 rue du Champ
Billom*



*JAFFEUX Damien &
CHOLLET Coralie, Eléonore, Colette
le 10 juin*



*KOLLER Vincent, Romain, Antoine
& PACHECO Dorine
le 17 juin*



*ROUSSEAU Daniel
& MONTIGNY Nathalie Florence
le 3 septembre*

Mariages



Décès



Le 3 mars à Saulzet : Catherine, Simone, Marie RAULT épouse HAUDIQUET 67 ans, domiciliée 5 impasse de la Demi-Lune.

Le 19 mars à Vichy : Gilles SARRON, 59 ans, domicilié 1 rue du Petit Combronde.

Le 2 septembre à Vichy : François SUGG, 71 ans, domicilié 4 rue de l'Enclos.

Le 12 septembre à Saulzet : Louise GENEVRIER, 96 ans, domiciliée 7 rue de l'ancien Lavoir.

Le 28 novembre à Vichy : Josiane, Eliane ESPINOUSE, 60 ans, domiciliée 12 rue Sous Les Vergers.

